



## Commune de Granges

### DEMANDE DE CREDIT ADDITIONNEL

**Objet** Immeuble de la Croix-Blanche – Changement du chauffage

**But** Nouvelle installation de chauffage conforme à la loi sur l'énergie

Le chauffage du bâtiment de la Croix-Blanche sera remplacé en 2022.

Lors de l'Assemblée communale du 15 décembre 2020, un crédit d'investissement a été voté pour un montant de Fr. 113'000.00. Il s'avère être insuffisant.

L'option retenue fin 2020 de l'installation d'une pompe à chaleur air-eau est confirmée. Après analyse complémentaire tenant compte de la typicité du bâtiment et de sa situation au centre du village, il convient d'installer trois pompes à chaleur air-eau à l'intérieur dans le local existant. Des travaux de maçonnerie, ainsi qu'un carottage entre le local citerne actuel et la chaufferie seront en outre nécessaires.

Le montant initialement prévu nécessite une demande de crédit additionnel de Fr. 85'000.00, qui s'inscrira uniquement au bilan dès la fin des travaux. Avec le modèle MCH2, l'immeuble de la Croix-Blanche est intégré dans le patrimoine financier et valorisé à la valeur vénale. Cette dépense est uniquement décisionnelle et n'a pas d'impact comptable sur les comptes d'investissement et de fonctionnement.

L'assainissement de ce chauffage est devisé à Fr. 198'000.00 TTC.

Pour rappel, selon le règlement sur l'énergie (art. 35 al. 1), les bâtiments appartenant à l'Etat et aux communes sont équipés, de façon optimale, d'installations de chauffage et de production d'eau chaude utilisant des énergies renouvelables dans la mesure où cela est réalisable sur le plan technique et de manière économiquement supportable.

L'installation de trois pompes à chaleur air-eau se présente comme suit :

|                                                         |                   |
|---------------------------------------------------------|-------------------|
| <b>Crédit d'investissement voté en AC du 15.12.2020</b> | <b>113 000.00</b> |
| <b>Crédit additionnel</b>                               | <b>85 000.00</b>  |
| <b>Coût total</b>                                       | <b>198 000.00</b> |

#### **Budget de fonctionnement 2022 :**

La charge d'intérêt éventuelle dépendra du marché et du besoin de trésorerie.

#### **Route de la Léchère 1- Croix Blanche**

(Comptes 9630)

|                     |            |
|---------------------|------------|
| Loyers              | 92 000.00  |
| Charges d'entretien | -29 379.45 |
| Résultat            | 62 620.55  |